

1 Domaine d'application

La société Deutsche Post AG, ci-après dénommée Deutsche Post, met le portail de « Gestion des commandes » gratuitement à la disposition de ses Clients selon les conditions d'utilisation définies ci-après. L'offre de Deutsche Post s'adresse exclusivement aux entrepreneurs au sens du § 14 BGB (Code civil allemand).

2 Objet de l'utilisation

- 2.1 Le portail de « Gestion des commandes » offre au Client la possibilité de consulter des informations relatives à ses dépôts de correspondance et de courriers publicitaires. En contrepartie, le Client se déclare prêt à annoncer électroniquement les informations relatives aux expéditions, par l'AM.exchange ou l'AM.portal (voir également point 4.3.1).

Les informations disponibles englobent :

- la structure de la commande Client (combien de tâches et de dépôts comprend la commande? Quels produits ont été déposés dans quelle quantité?)
- les partenaires d'affaires intervenant dans la commande
- l'état de traitement de la commande
- les éléments de facturation
- la présentation sur deux colonnes face à face des informations concernant la liste des dépôts et des résultats de la sécurisation des taxes par Deutsche Post
- pour tous les dépôts palettisés avec l'assistance du process PALIS, l'état de l'envoi des palettes depuis leur prise en charge jusqu'à leur déconsolidation
- les informations en provenance des messages AM.exchange transmis ainsi que des anciens formats d'enregistrement des dépôts (EDS) ou EDIFACT/XML de l'affranchissement électronique dans le cadre d'un envoi annoncé.

Pour consulter ces informations, le Client peut se connecter directement sur le serveur de Deutsche Post via un navigateur Internet, sans devoir installer de logiciel spécial, et bénéficier du service désigné.

De plus, l'AM.portal et l'AM.exchange permettent au Client de saisir et de traiter, dans une version prévisionnelle, ses commandes de courriers publicitaires simples, d'annuler ses commandes ainsi que de saisir, de traiter et d'annuler la commande supplémentaire pour les commandes de prestations partielles Courrier. Les éléments indiqués servent à planifier la commande; le passage d'ordre ne devenant ferme qu'à la remise des envois.

- 2.2 L'utilisation du service décrit ci-dessus est gratuite.
- 2.3 L'utilisation est liée à certaines configurations du système (navigateur, fonction d'impression). Les informations actuelles sur les versions (par exemple, au moment de la publication des présentes conditions d'utilisationsont : Internet Explorer à partir de la version 6, Fire Fox 3, Adobe Acrobat Reader à partir de la version 5), disponibles dans l'assistance en ligne. Les informations y sont régulièrement mises à jour.
- 2.4 Sur le portail « Gestion des commandes », le Client aura accès uniquement aux informations pour lesquelles il est autorisé par le donneur d'ordre ou qui sont nécessaires pour son intervention dans la commande. Ceci est notamment valable lorsque le Client intervient dans le traitement de la commande en qualité d'agence, de fabricant, d'expéditeur ou de débiteur. Dans certaines circonstances, les informations visualisées ne représentent donc qu'une partie de la commande intégrale.

- 2.5 De plus, les partenaires d'affaires intervenant dans le cadre d'une commande sont habilités à traiter ou à annuler les informations qui leur sont destinées pour cette commande.

3 Indication de la valeur

Les unités suivantes s'appliquent aux valeurs indiquées dans le portail « Gestion des commandes »:

- 3.1 les quantités seront indiquées en unité ;
3.2 les poids seront indiqués en gramme et
3.3 les sommes seront indiquées en euro.

4 Obligation d'enregistrement, obligations de coopération

- 4.1 Pour pouvoir utiliser le service, le Client se déclare prêt à:
- 4.1.1 communiquer des informations sincères, exactes, actuelles et complètes sur sa personne, ci-après dénommées les données d'enregistrement, selon les modalités du formulaire d'inscription et
- 4.1.2 d'actualiser, le cas échéant, ces données d'enregistrement pour qu'elles demeurent sincères, exactes et complètes et
- 4.1.3 d'accepter les conditions d'utilisation lors de sa première ouverture de session sur AM.portal
- 4.2 Si l'une des informations communiquées devait être fausse, inexacte, obsolète ou incomplète ou si Deutsche Post devait être amenée à penser que ces informations sont fausses, inexactes, obsolètes ou incomplètes, Deutsche Post est autorisée à bloquer temporairement le compte (Account) ou à l'annuler pour toujours et d'exclure le Client, présentement ou à l'avenir, de l'utilisation quelconque de ce service.
- 4.3 La délivrance d'informations sur l'état des envois enliassés (« Suivis ») requiert, indépendamment de la règle du point 7.3.3, que le Client coopère comme suit :
- 4.3.1 un dépôt des envois enliassés doit être avisé électroniquement avant 12:00 heures le jour ouvrable précédant le dépôt au service IT Customer Support (IT CSB) de Deutsche Post

Deutsche Post
Service Niederlassung BRIEF
IT Customer Support Brief (IT CSB)
64276 Darmstadt
Tel.: 0 61 51 / 9 08 - 80 00
Fax.: 0 61 51 / 9 08 - 80 01
eMail: it-csb@deutschepost.de

- 4.3.2 un scanner mis à disposition par Deutsche Post doit être tenu en bon état de fonctionnement sur le lieu de la prise en charge de l'envoi et remis au transporteur lors de la prise en charge de l'envoi pour documenter ladite prise en charge de l'envoi (« Suivi de la prise en charge »).
- 4.4 Les délais contractuels conservent leur validité indépendamment de la possibilité de traiter ou d'annuler une commande via le portail AM jusqu'à ce que la commande soit traitée par Deutsche Post.

5 Compte, mot de passe et sécurité

A l'issue de son enregistrement, le Client reçoit un mot de passe pour l'utilisation de l'AM.portal et de l'AM.exchange et un code pour son compte. Il s'assurera qu'aucun tiers ne puisse avoir accès à son mot de passe, son compte et aux données rendues accessibles par cette opération. Pour des raisons de sécurité, le Client s'assure que le mot de passe soit changé à des intervalles réguliers. Par conséquent, le Client est pleinement responsable de tous les actes qu'il effectue en utilisant son mot de passe ou son compte. Les tiers au sens de ce qui précède sont des externes et en particulier les collaborateurs non

autorisés du Client. Le Client s'engage à informer Deutsche Post sans délai de toute utilisation abusive de son mot de passe ou compte ainsi que de toute autre violation des dispositions de sécurité. Le Client s'assurera de bien quitter son compte après chaque utilisation. La responsabilité de Deutsche Post ne saurait être engagée pour des pertes ou dommages nés de l'inexécution des obligations au titre de la présente clause 5, notamment de l'utilisation abusive des données qui en résulterait.

6 Résiliation

- 6.1 Le Client peut supprimer son compte à tout moment pour quelque raison que ce soit. Deutsche Post supprimera alors les données mémorisées pour ce compte. Deutsche Post est également autorisée à résilier, à sa discrétion, le mot de passe de l'utilisateur, le compte (ou partie de celui-ci) ou toute utilisation du service par le Client et de supprimer le contenu. Ceci est notamment valable si le Client n'a pas utilisé les services depuis longtemps ou si Deutsche Post estime que le Client enfreint les conditions d'utilisation ou que ce dernier n'a pas suivi les principes fondamentaux essentiels des conditions d'utilisation. Le Client accepte que toute interruption de son accès aux services selon les modalités du présent accord peut intervenir sans notification préalable et que Deutsche Post peut bloquer ou supprimer immédiatement le compte et toutes les informations et fichiers y afférents et/ou interdire tout accès à ces données ou services. Une fermeture du compte intervient en particulier après la saisie erronée du mot de passe à trois reprises. Deutsche Post ne saurait être tenue responsable de la résiliation de l'accès aux services.
- 6.2 En cas de suppression du compte, le Client ne peut obtenir un nouvel accès aux services qu'avec l'agrément préalable de Deutsche Post.

7 Exclusion de toute responsabilité

- 7.1 L'utilisation de ce service est exclusivement destinée à l'information du Client ou à la transmission de données prévisionnelles à Deutsche Post par l'AM.exchange et/ou l'AM.portal (provisoirement aussi les anciens formats mentionnés au point 2.1) ; elle a lieu aux risques et périls du Client. Le service est offert sous une forme jugée alors appropriée par Deutsche Post et sous réserve de sa disponibilité.
- 7.2 Deutsche Post ne garantit pas au Client que le service correspond à ses exigences et qu'il est accessible à tout moment sans interruption, en temps utile, de manière sécurisée et sans erreur.
- 7.3 Deutsche Post n'est aucunement responsable des contenus ni des résultats susceptibles d'être obtenus en utilisant ledit service quant à l'exactitude et la fiabilité des informations obtenues dans le cadre du service ou parce que la qualité des informations obtenues dans le cadre de ce service correspond aux attentes du Client. En particulier :
- 7.3.1 Les informations concernant les éléments « Annonce de la commande totale » et « Annonce de la tâche ponctuelle » peuvent être différentes des quantités, poids et formats réels des envois déposés et ne reflètent par conséquent qu'un état ponctuel avant le dépôt de l'envoi.
- 7.3.2 Deutsche Post ne peut assumer aucune responsabilité quant à l'exactitude des informations sur l'état ponctuel des éléments « Dépôt après sécurisation des taxes ». Les informations concernant les services proposés sont fournies à titre purement indicatif.
- 7.3.3 S'agissant des informations sur l'état ponctuel des envois enliassés, il ne peut être exclu que certaines informations (« Suivis ») ne soient pas systématiquement saisies, ou qu'elles soient saisies avec retard ou de manière erronée en raison d'une défaillance humaine. Par conséquent, l'absence de suivis ou des suivis tardifs ne permettent pas de conclure que l'envoi enliassé n'a pas été traité ou que son traitement a été effectué avec retard.
- 7.4 Tout téléchargement ou tout autre moyen d'obtention de contenus dans le cadre desdits services est aux risques et périls du Client. Il est seul responsable des dommages causés sur son ordinateur ou sur tout autre moyens techniques nécessaires à l'utilisation du service, de la perte de données ou de tout autre

dommage subi à la suite du téléchargement de contenus ou autres opérations effectuées dans le cadre de ces services.

- 7.5 Les informations reçues par le Client dans le cadre du service, qu'elles soient écrites ou orales, ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité de Deutsche Post.

8 Responsabilité contractuelle

- 8.1 La responsabilité de Deutsche Post n'est engagée au titre de dommages que si Deutsche Post ou l'un de ses préposés a manqué à une obligation contractuelle importante (obligation cardinale) d'une manière susceptible de mettre en danger la finalité du contrat ou si le dommage est le fait d'une négligence grave ou d'une faute intentionnelle de la part de Deutsche Post ou de l'un de ses préposés. Si le manquement fautif à une obligation contractuelle importante (obligation cardinale) n'est pas du fait d'une négligence grave ou d'une faute intentionnelle, la responsabilité de Deutsche Post est alors limitée aux dommages typiques qui étaient raisonnablement prévisibles par Deutsche Post à la conclusion du contrat.
- 8.2 La limitation de responsabilité ne s'applique pas aux dommages résultant de l'atteinte à la vie, à l'intégrité corporelle ou à la santé, d'une responsabilité selon la loi allemande sur la responsabilité du fait des produits (*Produkthaftungsgesetz*) ou dans la mesure où Deutsche Post aurait exceptionnellement donné une garantie.
- 8.3 En cas de destruction et/ou de perte de données à la suite d'une faute de Deutsche Post ou de l'un de ses préposés, la responsabilité de Deutsche Post est limitée aux frais de remplacement qui auraient été nécessaires à la reconstruction des données si le Client avait régulièrement procédé à la réalisation de copies de sauvegardes. La responsabilité de Deutsche Post n'est pas engagée notamment au titre des dommages que le Client a subis à cause de données erronées, de leur saisie tardive ou de l'annulation de commandes par le Client ou par une autre partie intervenant dans le traitement de la commande.
- 8.4 Le Client est responsable, dans les limites légales, de toutes les conséquences et inconvénients que subiraient Deutsche Post et les tiers du fait que le Client manque à ses obligations au titre du présent contrat et dont il doit répondre. Ceci s'applique en particulier dans le cas d'un abus de son compte.

9 Protection des données

Les dispositions du droit de la protection des données concernant le traitement de vos données d'enregistrement ainsi que, le cas échéant, de toutes vos autres données personnelles sont strictement respectées. Vous trouverez de plus amples informations sur la protection des données à l'adresse suivante : <http://www.deutschepost.de/datenschutz>.

10 Modification/Résiliation du service

Deutsche Post se réserve le droit d'arrêter, d'adapter ou de modifier à tout moment le service. Ceci comprend également une modification des conditions d'utilisation. Deutsche Post informera le Client des modifications éventuelles. Si le Client n'émet pas d'objection dans l'espace d'un mois, les conditions sont réputées acceptées.

11 Autres dispositions

- 11.1 Le droit allemand trouve application.
- 11.2 La juridiction compétente pour tous les litiges nés dans le cadre de ce contrat ou y afférents est Bonn.